

BILAN DU DEPLOIEMENT DE LA BALADODIFFUSION EN MEUSE

2010-2011

L'année scolaire 2010-2011 a été marquée dans la Meuse par le déploiement de la baladodiffusion dans les collèges du département, et en particulier dans les classes de 6^{ème}.

Ce pas important a pu être franchi à l'initiative de Monsieur Christian Namy, Président du Conseil Général de la Meuse, qui a permis que tous les élèves soient dotés d'un baladeur MP3 à leur entrée en 6^{ème}. La décision a été prise le 16 juin 2010 lors d'une visite au collège d'Ancemont, au cours de laquelle Monsieur le Recteur de l'académie de Nancy-Metz et Monsieur le Président du Conseil Général ont pu assister à une présentation de l'utilisation de baladeurs mp3 en cours d'anglais et d'espagnol.

Ce bilan a été dressé au terme de cette année scolaire, comme il en était convenu dans le cadre du partenariat Conseil Général – Education Nationale.

I. ÉQUIPEMENT

a) Le calendrier

La livraison des baladeurs aux établissements s'est effectuée de la rentrée de septembre 2010 aux vacances de la Toussaint. La distribution s'est faite aux élèves de cette date à la mi-mai 2011.

Le bilan effectué en avril 2011 a permis de constater que les 24 collèges publics et les 5 collèges privés étaient correctement dotés en baladeurs de type MP106 ou MP107 et tous les enseignants équipés, alors que certains ne l'avaient pas été au début, de même que quelques classes de SEGPA.

Enfin, chaque établissement a reçu un duplicateur Barthe de fin mars à mi-avril, modèle 35 emplacements.

b) Contraintes liées au matériel

- l'enseignant est obligé de convertir ses vidéos au format constructeur de l'appareil qui ne dispose pas d'encodage automatique des vidéos. Le logiciel est inclus dans le CD rom fourni avec le baladeur ;
- des problèmes de conversion des vidéos ont été rencontrés : en théorie, tous les formats de vidéos sont acceptés, en pratique seuls les .AVI le sont.

Il faut noter que la fonction vidéo n'était pas dans le cahier des charges initial, mais qu'il faudra sans doute en tenir compte dans l'avenir.

c) La gestion du matériel au sein de l'établissement

Une charte précisant les responsabilités des utilisateurs a généralement été votée dans chaque établissement lors d'un Conseil d'Administration pour gérer les cas de perte, casse ou vol.

Le marquage des baladeurs, indispensable, a été effectué dans tous les collèges. Les numéros de série ont été relevés et notés dans les carnets de liaison des élèves.

Le transfert de fichiers a été possible via :

- le réseau informatique de l'établissement ;
- [l'ENT \(l'Environnement Numérique de Travail\) Place](#) pour les cités scolaires ;
- les premiers cahiers de textes numériques, mais uniquement dans le sens professeur/élève ;
- le site internet de l'établissement, un blog pédagogique ou un site internet créé par l'enseignant ([Englishpractice](#), par exemple) ;
- une adresse mél professionnelle de l'enseignant et les adresses mél des élèves ;
- le duplicateur Barthe une fois réceptionné.

Le déploiement de l'ENT PLACE facilitera bien évidemment les échanges de fichiers l'année prochaine.

II. MISE EN ŒUVRE

a) L'accueil réservé à ce nouveau matériel

Une certaine frilosité

Les situations sont très variables et l'utilisation du baladeur n'est autorisée ou tolérée que dans quelques établissements où une exception pédagogique au Règlement Intérieur a été votée pour les classes concernées : utilisation dans la cour de récréation, en permanence, dans les structures d'Aide au Travail Personnel (ATP) ou au Centre de Documentation et d'Orientation (CDI).

Lors de cette première année, l'utilisation du baladeur en dehors des cours de langues est restée interdite dans certains établissements. Une réflexion doit être conduite à ce sujet pour mieux faire percevoir la nécessité de mettre l'outil en adéquation avec les objectifs poursuivis en cours de langue et faire sortir l'oral de la salle de classe.

De l'enthousiasme de la part des élèves

- attrait de la nouveauté ;
- dédramatisation de l'oral, à l'abri de la pression du groupe ;
- motivation accrue par la variété des exercices et l'authenticité des supports.

De l'inquiétude de la part des parents

- paradoxe entre le règlement intérieur des collèges qui interdit l'utilisation des baladeurs et les préconisations du professeur de langue qui la rend obligatoire ;
- non maîtrise d'un outil auquel leurs enfants sont davantage familiarisés ;
- nouvelles pratiques pédagogiques.

Des interrogations de la part des enseignants

- obstacle informatique : certains enseignants sont plus sensibles que d'autres à l'évolution liée aux nouvelles technologies. Pour certains, l'outil informatique constitue un véritable obstacle ;
- l'arrivée des baladeurs n'a pas automatiquement déclenché des usages lorsqu'elle ne répondait pas à un besoin exprimé par certains enseignants qui restent à convaincre de l'efficacité de la baladodiffusion. En revanche, les professeurs qui avaient anticipé les besoins ont accueilli l'arrivée des baladeurs avec beaucoup d'enthousiasme ;
- la contrainte temporelle a pu représenter un obstacle dans la mesure où l'utilisation de tout nouvel outil exige un temps d'adaptation qui peut décourager ;

- les enregistrements et numérisations se font en temps réel. Il est vrai que la recherche de documents authentiques et de podcasts sur internet peut être chronophage, mais elle permet de constituer une banque de ressources faciles à mutualiser et à réutiliser.

b) L'accompagnement des équipes

Il a été organisé par la Mission Académique TICE.

En octobre 2010, deux journées de stage ont eu lieu, co-animées par Madame Marie-Hélène Hen, professeur d'allemand au collège de Bénaménil et Madame Aniella Lebeau, professeur d'anglais au collège d'Ancemont. Ces journées, l'une dans le nord meusien et l'autre dans le sud ont réuni deux enseignants par établissement, en allemand et en anglais et ont permis :

- la présentation d'exemples d'usage, utilisation d'Audacity et de logiciels d'extraction des pistes de CD (tels que CDex ou Audiograbber) ;
- l'échange de ressources (fichiers son ciblés 6^e) ;
- une réflexion sur la plus-value de la baladodiffusion.

De mi-janvier à début avril, Madame Lebeau a effectué des déplacements dans les établissements demandeurs (15 établissements) pour répondre aux besoins et apporter de l'aide. Toute l'équipe pédagogique de langues vivantes était conviée à chaque fois, ce qui a permis de toucher 65 enseignants.

Fin mai 2011, deux réunions sur le bilan et l'évaluation du déploiement de la baladodiffusion ont eu lieu dans la Meuse. Deux enseignants par établissement ont été à nouveau conviés afin de pouvoir bénéficier du retour d'expérience, d'échanger sur les pratiques et de mutualiser idées concrètes de mise en œuvre et ressources (fichiers son, vidéo, préparations).

L'ensemble de l'opération a été suivi et accompagné par les IA-IPR de langues vivantes.

c) Points de vigilance

- des virus sont susceptibles d'infecter les réseaux informatiques des établissements. Lors du raccordement à l'ordinateur, l'élève prendra l'habitude d'analyser son baladeur avec son antivirus ;
- l'enseignant doit gérer les baladeurs déchargés, les oublis de baladeur, des écouteurs ou du câble USB. Il faut donc prévoir quelques baladeurs de secours pour les activités en classe, utiliser des doublettes (doubleurs de Jack). Des solutions de rechange peuvent être proposées aux élèves pour récupérer les fichiers (dépôt sur le réseau informatique de l'établissement, par exemple, ou via l'ENT). Il vaut mieux éviter de donner des devoirs avec le baladeur du jour au lendemain et anticiper ;
- comme pour toute activité, une vigilance s'impose quant au respect des consignes par les élèves, car certains n'écoutent pas forcément le fichier demandé.

III. LES APPORTS DE LA BALADODIFFUSION

a) Pour les professeurs

- évolution des pratiques d'entraînement :
 - place accrue de l'oral ;
 - temps d'exposition et de pratique de la langue augmenté ;
 - authenticité de la langue proposée à l'écoute, tant du point de vue lexical que grammatical ou phonologique ;
 - précision des consignes en adéquation au document ou à l'exercice ;
 - mise en activité de l'élève de par la nature même de l'outil ;
- évolution des pratiques d'évaluation :

- évaluation en différé : le baladeur offre un support mobilisable selon les besoins ;
- objectivité accrue : les critères sont clairs et explicites ;
- dédramatisation de l'erreur : l'outil donne la possibilité de recommencer à l'envie ;
- travail des enseignants en équipe pour :
 - gérer l'utilisation du matériel ;
 - créer des banques de ressources et les mutualiser ;
 - réfléchir à des stratégies communes ;
 - communiquer avec les parents qui reconnaissent avoir eux aussi utilisé le baladeur pour la prononciation.

b) Pour les élèves

Des compétences linguistiques renforcées

- connaissances
 - amélioration notable dans le domaine de la phonologie ;
 - accroissement du bagage lexical.
- capacités
 - aisance renforcée en expression orale ;
 - mémorisation facilitée ;
 - compréhension plus aisée.
- attitudes
 - mise en confiance.

Des compétences plus générales sont également travaillées, en lien avec le Socle Commun de Connaissances et de Compétences :

- compétence 7, « autonomie et initiative » :
 - être autonome dans son travail, savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper ;
 - identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées ;
 - savoir s'auto évaluer : il est par exemple intéressant de remarquer la persévérance accrue de certains élèves qui, parce qu'ils ont la possibilité de se réécouter, ont aussi la volonté de rendre à leur professeur la production orale qu'ils estiment la meilleure ;
- compétence 5, « culture humaniste », développée grâce au recours à des documents authentiques qui ouvrent sur la culture de l'autre :
 - identifier la diversité des civilisations, des langues, des sociétés, des religions ;
 - manifester sa curiosité pour l'actualité.

IV. PERSPECTIVES

a) Le matériel

Les futurs élèves de 6^e seront tous équipés d'un baladeur à la rentrée prochaine. Les élèves de 5^e continueront à travailler avec le leur. Tous les collèges de Meuse disposeront de [l'ENT Place](#) pour le transfert de fichiers à la rentrée prochaine.

b) La formation et l'accompagnement des équipes

Un accompagnement sera proposé l'année prochaine pour continuer à répondre aux besoins concernant la baladodiffusion. Les journées disciplinaires d'accompagnement de PLACE prendront en compte cette dimension baladodiffusion.

La liste de diffusion « baladodiffusion », qui réunit tous les collègues ayant participé soit à l'expérimentation l'année passée soit au déploiement dans le 55 cette année, permet aux différents membres d'échanger des informations, de poser des questions et de trouver des réponses.

La banque de données commune et libre de droits dans [l'espace de mutualisation](#) sera enrichie.

c) Les autres disciplines

L'utilisation des baladeurs mérite d'être élargie aux autres disciplines, non seulement dans le cadre de leur enseignement spécifique, mais aussi pour l'acquisition des sept compétences du Socle Commun. Ce sera le cas pour les lettres et l'éducation musicale.

CONCLUSION

La plus-value apportée par l'utilisation régulière des baladeurs n'est plus à démontrer. Cet outil permet d'augmenter de façon significative l'exposition à la langue et le temps consacré aux activités de compréhension et d'expression orales.

Des progrès notoires ont été constatés dès cette première année par les enseignants, notamment dans le domaine de la compréhension orale et de la phonologie. Au-delà des connaissances et des capacités développées chez les élèves, l'utilisation des baladeurs a encouragé la prise de risques inhérente à tout apprentissage.

De leur côté, les enseignants n'ont pas hésité non plus à emprunter de nouvelles voies pour donner à la pratique orale la place centrale qui lui revient. Les IA-IPR ont pu constater lors des rencontres avec les équipes et des visites dans les classes une évolution dans les habitudes et encouragent résolument les enseignants à intégrer l'utilisation des baladeurs dans leurs pratiques.

Ce premier bilan est encourageant et montre que l'utilisation pertinente de technologies numériques familières aux élèves, au service du projet pédagogique du professeur, peut faire évoluer les pratiques de manière intéressante. Il convient, bien évidemment, de profiter de la cohérence des évolutions en cours pour aller plus loin. La prochaine rentrée devra prendre en compte le déploiement de l'ENT PLACE, mais aussi des TBI en langues vivantes comme dans les autres champs disciplinaires.

Aniella Lebeau, chargée de mission à la Mission TICE

Sylvie Leguil et Gérard Mari, IA-IPR de langues vivantes

Pascal Faure, IA-IPR, Conseiller TICE